

Ferréole : Vous avez vraiment l'énergie...

Voici une coopérative locale où le citoyen peut affirmer sa maîtrise de l'énergie qu'il consomme, car son but premier est de récolter les fonds pour la produire. *Ferréole* et d'autres coopératives sont membres de *Rescoop*, puis il y a aussi *Cociter* - dont nous vous parlions dans *Valériane* n°120 - qui fournit toute cette électricité aux Wallons. Pour mieux connaître *Ferréole*, nous avons pris rendez-vous avec Jean-François Cornet...

PAR DOMINIQUE PARIZEL

«*Ferréole* est née en 2011, nous explique-t-il, suite au projet d'installation de quatre éoliennes, par *Electrabel*, à Ferrières. Les riverains s'étaient inquiétés de possibles conséquences puisqu'ils auraient notamment pu subir des dégradations à leur paysage... Un groupe de citoyens décida alors de créer une coopérative, ce qui fut fait fin 2012. D'abord très soucieux de l'ancrage local, nous avons diffusé de l'information et multiplié les discussions avec les gens de la région. Le projet n'a finalement pas abouti parce qu'il y eut une sorte de moratoire sur l'éolien, après le changement de Gouvernement wallon, en 2014. *Ferréole* a néanmoins continué à suivre deux autres projets - l'un à Durbuy et l'autre à Aywaille - qui ont également été refusés par la Région, en 2015. Nous avons donc globalement élargi notre zone de rayonnement au sud de la Province de Liège et au nord de la Province de Luxembourg...»



Nous demandons aux nouveaux coopérateurs de ne prendre qu'une seule part, dit Jean-François Cornet ; un appel à souscription aura lieu quand un nouveau projet sera en vue. Nous voulons surtout montrer que beaucoup de citoyens sont demandeurs et qu'ils soutiennent notre démarche

Des outils de production citoyens

«Le projet de la coopérative, dit Jean-François Cornet, est d'installer des outils de production locaux, en privilégiant l'éolien qui nous semble la technologie la plus mûre et la plus efficace au niveau collectif. Le photovoltaïque est vu comme plus individuel et des champs photovoltaïques collectifs semblent devoir occasionner des problèmes importants, en Wallonie en tout cas, mais nous réfléchissons à la possibilité de changer la législation afin de les rendre possibles chez nous... Nous sommes treize coopératives, respectant les normes de l'*Alliance coopérative internationale*, à être membres de *Rescoop*, la fédération des coopé-

tives citoyennes wallonnes d'énergie renouvelable. *Rescoop* existe internationalement - www.rescoop.eu - ainsi qu'au niveau belge - www.rescoop.be - et wallon - www.rescoop-wallonie.be. L'entraide entre ses membres est une réalité, tant au niveau belge qu'au niveau européen où il existe déjà une véritable plateforme financière qui octroie des aides aux nouvelles coopératives. La volonté de diversifier les sources énergétiques est réelle parmi les coopératives de *Rescoop* ; l'une d'elles investit notamment dans une centrale de bio-méthanisation à Ochain du côté de Clavier ; il y a aussi un peu d'hydro-électrique mais son efficacité n'est pas énorme chez nous... Par contre, investir collectivement dans une éolienne paraît aisément concevable même si on ha-

bite un appartement, par exemple, et qu'on ne voit pas comment s'acheter du photovoltaïque...

Concernant plus spécifiquement *Ferréole*, nous participons à projet qui se trouve le long de l'E25, entre Aywaille et Stoumont, lancé par *EDF-Luminus* en 2011 et ressorti du frigo en 2015. Nous avons discuté, dès 2011, avec les promoteurs et les communes, et nous voulons toujours obtenir une éolienne citoyenne dans ce nouveau parc qui devrait être réalisé dans les deux ans à venir. Les communes semblent intéressées pour elles-mêmes mais soutiennent également la démarche citoyenne de *Ferréole* ; il pourrait donc y avoir, sur le parc, une éolienne communale et une éolienne citoyenne. Les retombées ne seraient donc pas réservées aux seules personnes qui ont la possibilité de prendre des parts dans une coopérative mais tous les habitants en bénéficieraient également via le budget communal... Par contre, pour *EDF-Luminus*, même un quota aussi limité paraît une chose bien difficile à admettre...

Nous travaillons aussi, via *Rescoop*, sur le projet de la *Sofico* qui envisage l'installation d'éoliennes sur les aires d'autoroutes wallonnes. Nous avons rentré des projets pour quatorze aires où les possibilités d'installation sont cependant assez limitées. Deux concessions sont déjà attribuées à des membres de *Rescoop*, dans le Hainaut, et l'examen des autres dossiers est actuellement en cours par la *Sofico*... Quoi qu'il en soit, *Ferréole* est déjà un peu producteur, depuis cette année, devenant copropriétaire d'une éolienne avec deux autres coopératives. *Vent du sud a*, en effet, une éolienne qui tourne, depuis presque trois ans, du côté d'Arlon, mais nous a cependant proposés de participer au projet, sachant que l'argent de nos coopérateurs restait inutilisé, ce qui était aussi le cas de la coopérative *Lucéole*, à Habay. *Lucéole* et *Ferréole* détiennent donc 12% de l'éolienne arlonaise.»

La longue attente des citoyens

«Tout ceci relativise évidemment l'idée d'une proximité de la production et de la consommation, admet

Jean-François Cornet. Nous sommes très attachés à l'ancrage local car nous considérons que le concret a quelque chose de plus motivant, néanmoins, en matière d'électricité, à strictement parler, l'origine géographique des gens n'a finalement aucune importance. Je n'exclus pas que nous arrivions, vu le nombre de plus en plus important de collaborations entre coopératives, à un regroupement croissant pour la majeure partie de nos actions. Et *Rescoop* prend déjà en charge une grande partie de la promotion et des contacts politiques...

Reste que le coopérateur de *Ferréole* achète une part qui est destinée à construire un vrai projet local de production ; convaincu par l'aspect coopératif, il semble logique qu'il se fournisse également en électricité chez *Cociter*. D'autres deviennent clients de *Cociter* parce que l'idée de circuit court leur plaît. On leur demande toutefois, pour cela, d'être aussi coopérateurs d'une des coopératives, *Ferréole* ou une autre... *Ferréole* compte actuellement deux cent quatre-vingt coopérateurs environ ; nous avons aussi deux cent cinquante sympathisants qui attendent que

Il faut être très admiratif, souligne Jean-François Cornet, devant toutes les personnes qui ont rejoint la coopérative sans qu'aucun outil de production propre soit déjà opérationnel ; c'est une grande confiance qu'ils nous témoignent...



Ferréole ait vraiment un projet propre et qui fonctionne. L'expérience des autres coopératives l'a montré : l'afflux de nouveaux coopérateurs est important dès qu'un chantier commence ou qu'une éolienne tourne pour la première fois... Je reste donc très admiratif devant toutes les personnes qui nous ont déjà rejoints, sans qu'aucun outil de production propre soit opérationnel. C'est une grande confiance qu'ils nous témoignent.»

Un tarif qui ne «rémunère» que le citoyen

«Les tarifs pratiqués par *Cociter* se situent actuellement dans la gamme inférieure, explique Jean-François Cornet, et s'ils ne sont pas plus bas, c'est uniquement parce que nous sommes encore en phase de démarrage ! Or nous ne démarrons pas sous le giron d'un actionnaire bien riche qui injecterait quelques millions pour que nous nous équipions en personnel et en informatique. Nous faisons les choses progressivement en respectant l'apport de nos coopérateurs. Nous sous-traitons, par exemple, l'équilibrage, c'est-à-dire le travail qui consiste à faire correspondre, au quart d'heure près, l'offre électrique à la demande. Quand nous aurons un peu grandi, nous le ferons évidemment nous-mêmes... La volonté de *Cociter* est de vendre au prix coûtant, sans faire le moindre bénéfice, ce qui n'aurait pas de sens puisque la coopérative de production rassemble justement les citoyens qui consomment. Faire baisser le prix de l'électricité n'est pas notre but principal mais l'action même de la coopérative devra pourtant produire cet effet-là, au bout d'un certain temps. Nous ne voulons pas un prix bas pour un prix bas, mais un prix juste et contrôlé dont le citoyen puisse connaître l'exacte raison, qu'il puisse l'admettre et organiser sa consommation en conséquence. Or aujourd'hui, nous nageons en plein arbitraire ; tout ce qui a profité au «vieux nucléaire» que nous laissons artificiellement survivre ne se trouve

évidemment pas repris sur la facture ces gens, mais était déjà compris dans leurs impôts... Le marché est biaisé ! En Flandre, *Ecopower* a déjà cinquante mille coopérateurs ; il y a donc encore de la marge pour que nous puissions grandir... En ce qui nous concerne, nous n'aurons pas à verser de dividendes à double chiffre - en pourcents - à nos actionnaires ; à partir du moment où la transparence se fera sur le mode de production et de distribution, et que chacun pourra choisir en toute connaissance de cause, le seul bénéficiaire sera le citoyen.

Mais veut-il vraiment de l'éolien ? La sensibilité collective peut évoluer très vite car nous sommes de plus en plus sensibles aux problèmes climatiques ; les gens sont aussi de plus en plus déçus par certaines institutions censées défendre leurs intérêts et se sentent manipulés par les grandes multinationales. Le rachat de *Lampiris* par *Total*, par exemple, a été vécu comme un scandale...»

Un risque collectif

«Chez *Ferréole*, la part est actuellement fixée à deux cents cinquante euros, dit Jean-François Cornet, ce qui peut être une barrière difficile à franchir pour certains. Acheter une part, ce n'est ni un don, ni un droit d'entrée ; l'argent reste propriété du coopérateur mais nous demandons qu'il reste au minimum trois ans dans la coopérative. Tout éventuel remboursement ne peut intervenir que quand la coopérative a des liquidités et, si l'argent a servi à financer une éolienne, il est impossible de rendre un petit bout de l'éolienne... Chez d'autres, le montant de la part est à cent ou cent vingt-cinq euros ; nous envisageons donc de faire deux parts avec une seule et de ramener, par conséquent, le prix de la part à cent vingt-cinq euros. Nos coopérateurs en décideront en assemblée générale...

D'autre part, nous demandons actuellement aux nouveaux coopérateurs de ne prendre qu'une seule

part. Un appel à souscription aura lieu quand un nouveau projet sera en vue et nous savons que beaucoup de gens ont envie d'investir dans une action ce type. Il nous paraît donc plus important, pour l'instant, de compter beaucoup de coopérateurs plutôt que beaucoup d'argent. Nous voulons surtout montrer, tant aux communes qu'aux promoteurs, que les citoyens sont demandeurs, qu'ils sont sensibilisés et qu'ils soutiennent la démarche des coopératives. Nous cherchons aussi à impliquer tout ce monde dans notre réflexion car les promoteurs de *Ferréole* sont juste de simples citoyens qui «n'y connaissent rien» et qui se sont formés sur le tas. Nos ressources pourtant sont nombreuses - économistes, juristes, informaticiens, etc. - parmi nos coopérateurs eux-mêmes. A terme, une véritable professionnalisation semble indispensable, tant au niveau de *Cociter* que de *Ferréole*, essentiellement pour de la gestion car une éolienne ne tourne pas toute seule : il faut entretenir, réparer, vendre la production, etc., la gestion des coopérateurs eux-mêmes sera d'autant plus compliquée qu'ils seront nombreux et l'aspect promotion et information ne fera que se développer... Tout ceci ne disqualifiant évidemment pas l'apport bénévole car il est important qu'une coopérative comme la nôtre reste avant tout un mouvement citoyen.

Enfin, participer à une coopérative, c'est aussi accepter de prendre collectivement un risque. Certes, un risque mesuré et dûment évalué. Mais peut-on imaginer changer les choses sans prendre jamais le moindre risque ?»

